Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 4 (2012)

Heft: 1: Intergénérationnel : la solidarité entre jeunes et vieux mise à l'épreuve

Artikel: Le système actuel des primes ne tient pas compte du vieillissement de la population, écrit Thomas J. Grichting : justice et équité pour jeunes et vieux plutôt que des circuits de redistribution absurdes

Autor: Grichting, Thomas J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-813813

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le système actuel des primes ne tient pas compte du vieillissement de la population, écrit Thomas J. Grichting

Justice et équité pour jeunes et vieux plutôt que des circuits de redistribution absurdes

Les politiques sont très inquiets au sujet de l'AVS et des retraites. Ils ont dû admettre que nous devions proposer à nos personnes âgées dépendantes ainsi qu'à nos jeunes une meilleure solution en matière de coûts de la santé et de primes. La santé d'une personne de 80 ans coûte vingt fois plus que celle d'un jeune de 25 ans. Et les coûts de santé et les primes continuent d'augmenter. Le Groupe Mutuel souligne cette situation depuis des années: le système de la prime unique pénalise les jeunes et pèse toujours plus fortement sur eux. Dans le cadre de la solidarité, ils supportent – via la compensation des risques – les frais de santé croissants des personnes âgées.

«Les jeunes et les jeunes familles ne sont plus en mesure de supporter seuls la charge due à l'augmentation des primes.»

Thomas J. Grichting, CEO des entreprises d'assurance maladie du Groupe Mutuel

Photo: màd

Des sommes exorbitantes circulent

Mais on oublie un peu vite que les jeunes et les jeunes familles ne sont plus en mesure de supporter seuls la charge résultant de l'augmentation continuelle des primes (uniques) d'assurance maladie. Il faut donc qu'il y ait une compensation par des réductions de primes. Dans cette redistribution, on masque allègrement le problème complexe d'une société vieillissante et le fait que les jeunes souffrent excessivement de cette pression des coûts au bénéfice des plus âgés.

Le système est par ailleurs paradoxal, puisque pour compenser cette redistribution, nous pratiquons aujourd'hui une redistribution inverse: les seniors, qui sont subventionnés par les jeunes par le biais des primes issues du fond de compensation des risques, reversent près de 4 milliards à ces mêmes jeunes dans le cadre de l'impôt – pour que ces derniers puissent encore payer leurs primes, essentiellement composées des parts dues au titre de la compensation des risques. Des montants absurdes circulent dans le système alors que la problématique des coûts de la santé continue à s'aggraver. Et compte tenu de l'évolution démographique, la jeune génération doit craindre de ne pratiquement plus pouvoir bénéficier de ce système ni de la solidarité mise en place lorsqu'elle aura elle-même atteint un âge avancé. Une correction est nécessaire, précisément pour des raisons de politique sociale. Les circuits de redistribution actuels sont absurdes.

La santé à 80 ans coûte vingt fois plus qu'à 25 ans!

Y a-t-il une solution? Oui. On peut remédier au système de la prime unique avec l'introduction d'une à deux nouvelles classes d'âge: en plus d'une prime par tête nettement réduite pour les 19–25 ans, on pourrait également définir une catégorie de prime légèrement réduite pour la population des 26–35 ans. Les jeunes et leurs familles seraient ainsi soulagés durablement. La population des plus de 40 ans, économiquement plus aisée par rapport à la moyenne, contribuerait davantage aux coûts, essentiellement occasionnés par elle-même, compte tenu du nombre de cotisants de cette classe d'âge. La légère augmentation de la prime à partir de 40 ans serait donc répartie sur une très large frange de la population. Elle ne pèserait pas uniquement sur les retraités et les personnes âgées. Concrètement, cela signifie qu'une prime de 100 francs inférieure pour les 19–25 ans correspondrait à une cotisation supplémentaire de 10 francs pour les assurés à partir de 26 ans.

Parallèlement, les contributions dues au titre de la réduction des primes seraient réduites et en fin de compte versées de manière plus ciblée qu'aujourd'hui aux personnes réellement dépendantes: les sommes débloquées seraient à l'avenir à la disposition des personnes âgées vivant dans des conditions économiquement modestes.

Une image de la société dépassée

Le système actuel en est encore – à tort – à une image de la société qui est dépassée: ce ne sont pas majoritairement les personnes âgées qui n'ont pas aujourd'hui les moyens de payer leurs primes – ce sont les jeunes qui font leur entrée dans la vie professionnelle et doivent en même temps assumer des charges familiales et payer de surcroît des primes excessivement élevées au profit des personnes âgées. Un coup d'œil sur les statistiques montre que, aujourd'hui, 70% des bénéficiaires des réductions de primes ont moins de 45 ans.

Le système actuel de compensation des risques et la prime unique ne tiennent pas compte des changements démographiques et du vieillissement de la population. La suppression de la prime unique serait donc une mesure pertinente.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont entrepris de débattre sérieusement de cette question. Nous devons à notre société un système plus social, plus solidaire et plus économique. ●

L'auteur: Dr. Thomas J. Grichting est le CEO des entreprises d'assurance maladie du Groupe Mutuel